

OBJECTIFS

- Permettre aux acteurs des territoires d'appréhender les enjeux et les possibilités à agir concernant l'accueil et l'habitat des gens du voyage et des publics vivant en résidence mobile.
- Faire évoluer les offres d'accueil et d'habitat pour les familles du voyage.

PROGRAMME

Points liminaires

- Typologie des situations et besoins
- Diversité des modes de vie et d'habitat
- Habitat permanent en résidence mobile
- Différencier accueil et habitat

Accueil : cadre législatif et réglementaire

- Obligation d'accueil
- Compétence accueil et intercommunalité
- Loi Besson de juillet 2000
- Incidences de la loi égalité et citoyenneté janvier 2017

Résidence mobile et urbanisme

- Besoins d'habitat des gens du voyage et documents d'urbanisme

Résidence mobile et droit au logement

- Non-reconnaissance de la caravane comme logement
- Habitat-caravane et dispositifs logement
- Incidences de la loi égalité et citoyenneté janvier 2017

Autres enjeux sous-jacents

- Partenariats, pilotage et animation des projets
- Qualification des situations et des besoins
- Gens du voyage et politiques publiques

PUBLICS

Responsables institutionnels et des collectivités locales
Personnes en charge du dossier gens du voyage
Responsables de service accueil des gens du voyage
Acteurs du logement et de l'habitat

FORMATEURS

Jérôme WEINHARD
Responsable pôle juridique Fnasat - Diplômé en travail social

DATES ET LIEUX

Jeu 01 et ven 02 février 2018
Jeu 20 et ven 21 septembre 2018
Lieu : FNASAT-Bv - 59, rue de l'Durcq (M^o Crimée L7) - 75019 PARIS

CONTACTS

Chantal BONNEVALLE - Secrétaire
01 40 35 00 04 - info@fnasat.asso.fr
Joseph LE PRIELLEC - Chargé de formation
06 75 49 27 83 - formation@fnasat.asso.fr